



**4^{ème} Comité technique spécialisée sur les finances, les affaires
monétaires, la planification économique et l'intégration
Réunion des experts
9-11 mars 2020
Accra (Ghana)**

Eco/STC/MAEPI(IV)/EXP/16

RAPPORT

SUR L'ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 3^{ÈME} REUNION DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE SUR LES FINANCES, LES AFFAIRES MONÉTAIRES, LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE ET L'INTÉGRATION

7-8 MARS 2019

YAOUNDÉ, CAMEROUN

I. Introduction

1. Ce rapport est soumis en conformité avec la décision des Ministres africains chargés des Finances, des questions Monétaires, de la Planification Economique et de l'Intégration qui, lors de la troisième session de leur Comité Technique Spécialisé tenue les 7 et 8 mars 2019, au Palais des Congrès de Yaoundé (Cameroun), ont demandé à la Commission de présenter, à chacune de leur rencontre, un état des lieux de la mise en œuvre des recommandations adoptées.
2. Le rapport présente un état exhaustif de la mise en œuvre des 31 recommandations de Yaoundé en mettant en lumière les résultats obtenus, les défis rencontrés et la voie à suivre pour une optimisation de l'impact des recommandations sur le développement du continent.

II. Observations générales

A. Etat de la mise en œuvre des recommandations

3. Pour ce qui est du bilan des initiatives conduites à ce jour, il convient de relever que, sur la base des réalisations et des enseignements tirés du passé et, tenant compte des commentaires des Etats membres lors des assises de Yaoundé, la Commission a entrepris des actions pertinentes visant à faciliter la mise en œuvre des recommandations adoptées par les Ministres dans l'ensemble des domaines ayant fait l'objet de discussions (voir tableau récapitulatif en annexe). Dans cette perspective, la Commission collabore étroitement avec l'ensemble des parties prenantes (Etats membres, Communautés Economiques Régionales, partenaires au développement et autres institutions panafricaines) pour une accélération du processus de mise en œuvre des recommandations du CTS de Yaoundé.
4. Les progrès réalisés à ce jour sont les suivants:

- La Commission a entrepris des actions vigoureuses pour la mise en œuvre des recommandations relative au thème du CTS : « *Politiques publiques pour une transformation productive en Afrique* ».
- ✓ A cet égard, la Commission, dans le but de mettre en œuvre les 5 recommandations formulées sur le thème, a organisé le 11^{ème} Forum africain du Secteur Privé à Antananarivo (Madagascar). Le Forum a servi de plateforme pour discuter avec les entrepreneurs, les experts africains et internationaux des actions stratégiques nécessaires pour : (i) accélérer le développement des compétences dans divers domaines pertinents afin d'accroître la productivité, la capacité d'innovation et la compétitivité du secteur industriel et agro-industriel en Afrique ; (ii) entreprendre une évaluation de la transformation productive en Afrique et de mettre en place une plate-forme d'échange d'expériences sur les stratégies de transformation productive réussies ; et (iii) promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat grâce à l'accès aux services financiers, au développement des compétences et à une énergie abordable pour renforcer les capacités productives de l'Afrique.
- ✓ Le Forum a été un franc succès dans la mesure où il a permis à la Commission et l'ensemble des parties prenantes de réfléchir sur les actions stratégiques nécessaires à court, moyen et long terme pour accélérer la transformation productive en Afrique. Les actions pour parvenir à des résultats probants restent à compléter dans les années qui viennent.
- Sur le plan de l'intégration régionale, les perspectives ont également été très encourageantes car la Commission a travaillé en étroite collaboration avec les CER dans le cadre de la réunion de coordination UA-CER en vue du renforcement et de l'accélération du processus d'intégration régionale dans la perspective de la création de la Communauté économique africaine. En outre, la Commission a organisé des réunions techniques avec les CER pour affiner l'Indice multidimensionnel d'intégration régionale africaine (IMIRA). Par ailleurs, tel que recommandé par le CTS de Yaoundé, la Commission a, en collaboration avec les CERs, organisé des ateliers de formation regroupant les Experts des États membres de la Communautés des États de l'Afrique de l'Est (EAC) ainsi que ceux du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Ces formations ont permis aux participants de comprendre la méthodologie de l'Indice et, surtout, son usage. Ces formations se poursuivent avec les États membres de la CEDEAO, CEEAC, CEN-SAD et l'UMA. De plus, la Commission a procédé à la publication de la première édition du rapport sur l'intégration en Afrique. Des actions sont en cours pour la publication de la seconde édition du rapport sur l'intégration et du bulletin semestriel sur l'intégration régionale. Ces deux publications permettront, à n'en point douter, à nos Etats membres d'apprécier les avancées réalisées jusqu'ici et les efforts restant à fournir pour réaliser

une véritable intégration gage de paix et de prospérité partagée tel qu'envisagé dans l'Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons.

- Sur le plan de la création des institutions financières panafricaines, la Commission a finalisé l'étude commanditée par les Ministres en vue de l'accélération du processus de ratification des instruments légaux y relatifs. Des échanges sont en cours avec l'Association africaine des Banques centrales (ABCA) pour la révision du calendrier de création de la Banque centrale africaine. Dans la même lancée, la Commission en collaboration avec l'ABCA a organisé une réunion visant à affiner les critères du programme continental de convergences macroéconomiques et leur alignement avec celui des CER.
- Dans la perspective d'accroître le rôle des marchés financiers dans la mobilisation des ressources internes, la Commission a renforcé sa collaboration avec l'Association en vue de sensibiliser les États membres à créer des bourses nationales et régionales, y compris le développement des marchés obligataires dynamiques, et à accélérer la création de la Bourse des valeurs panafricaine.
- En ce qui concerne le soutien attendu du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs (MAEP) aux États membres dans le domaine des agences de notation, le projet de cadre politique sur le soutien du MAEP aux États membres sur l'agence internationale de notation de crédit (ICRA) a été élaboré et l'étude de faisabilité sur la création d'une Agence africaine de Notation de Crédit a été menée et sa mise en œuvre est en attente en raison du financement.
- La Commission a contribué, à travers des ateliers de formation, à l'amélioration des compétences des États membres et des Communautés économiques régionales pour un meilleur suivi-évaluation de la mise en œuvre du Premier Plan Décennal de l'Agenda 2063.
- Pour ce qui est du développement des statistiques en Afrique, la Commission a initié des actions énergiques en vue de : (i) mettre en place un mécanisme de coordination efficace aux niveaux national, régional et continental, conformément au système statistique international et aux définitions des rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes ; (ii) mobiliser des ressources adéquates et durables pour les activités statistiques, et inviter les États membres à mettre en œuvre la Décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA d'affecter 0,15 % de leurs budgets nationaux aux statistiques et ; (iii) élaborer une stratégie de diffusion, de communication et de visibilité des données statistiques au niveau continental. À cet égard, les actions menées ont contribué à améliorer la visibilité du programme panafricain de statistiques.

- En matière de financement de l'Union, au-delà des actions en cours, la Commission poursuit ses efforts dans la perspective de trouver un mécanisme optimal de dissémination du travail du F15.
 - Enfin, la Commission a mobilisé tout son poids politique pour accélérer le mouvement de ratification des instruments légaux portant création de la Zone de Libre-échange continentale africaine (ZLECAf). A ce jour, 54 des 55 Etats membres de l'Union ont signé l'Accord portant création du marché unique africain et 28 ont déposé leurs instruments de ratification auprès de la Commission.
 - ✓ Historiquement, il s'agit d'une réalisation majeure, compte tenu du faible niveau de ratification des instruments juridiques créant des institutions panafricaines. Dans cette perspective, la Commission, en collaboration avec AFREXIM BANK, a lancé le système panafricain de paiement et de règlement numérique lors du 12ème Sommet extraordinaire de l'UA qui s'est tenu le 7 juillet 2019 à Niamey (Niger). L'objectif du système de paiement est de faciliter la mise en œuvre de la ZLECAf. En outre, la Commission, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies (CEA), a travaillé pour élaborer les stratégies nationales de 16 États membres.
 - En ce qui concerne le renforcement du plaidoyer en faveur de l'accélération du processus de ratification des instruments juridiques créant des Institutions Financières de l'UA (La Banque africaine d'investissement, le Fonds monétaire africain, la Banque centrale africaine et la Bourse panafricaine), la Conférence de l'Union lors de sa trente-troisième session ordinaire tenue du 9 au 10 février 2020, a décidé de nommer **S.E.M Nana Addo Dankwa Akufo-Addo**, Président de la République du Ghana en tant que Champion des institutions financières de l'UA (AUF1), pour assurer le leadership politique et la sensibilisation afin d'accélérer leur création comme prévu dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063: l'Afrique que nous voulons. Nous sommes convaincus que les actions du Champion créeront un nouvel élan pour accélérer le processus de création de ces institutions cruciales pour le développement socio-économique du continent africain.
5. Toutefois, la mise en œuvre des recommandations du CTS a fait face à quelques contraintes.

B. Contraintes à la mise en œuvre des recommandations du CTS

6. Entre autres contraintes, les plus fréquemment observées sont les suivantes :
- Les défis de mise en œuvre continuent de se concentrer sur les problèmes de ressources humaines et financières inadéquates à tous les niveaux (non seulement pour la mise en œuvre, mais aussi pour la recherche et l'analyse, le

suivi et l'évaluation de l'impact), la mauvaise coordination et l'échange d'informations aux différents niveaux institutionnels (ce qui peut ralentir le rythme de positionnement et de domestication au niveau national),

- Rapports faibles et parfois non étayés des États membres à la Commission de l'UA sur l'état de la mise en œuvre des recommandations, réticence politique sur certaines questions, accent mis sur les priorités nationales plutôt que régionales, défis commerciaux transfrontaliers persistants tels que les barrières non-tarifaires aux échanges et faible niveau d'infrastructure et le développement de l'énergie dépasse les contraintes du côté de l'offre.
- En ce qui concerne les contraintes de ressources, il convient de noter qu'elles ont sérieusement entravé le processus de mise en œuvre des recommandations car la Commission et tous ses organes et partenaires n'ont pas été en mesure de mener les actions nécessaires pour obtenir des résultats probants dans tous les domaines identifiés. Dans certains domaines prioritaires tels que l'intégration, il a été difficile de mener des actions en raison du manque de ressources financières. À cette fin, l'insuffisance des ressources financières a eu un impact significatif sur l'insuffisance des ressources humaines pour la conduite des actions destinées à accélérer la mise en œuvre des recommandations du CTS dans un délai d'un an.

C. Voies à suivre

7. Malgré les contraintes relevées ci-haut, les résultats obtenus par la Commission et d'autres Organes de l'UA, ainsi que les partenaires dans la mise en œuvre des recommandations du CTS de Yaoundé sont encourageants à plus d'un titre et appelle à une action concertée entre toutes les parties prenantes, d'une part, et à une plus grande implication des États membres dans ce processus, d'autre part.
8. La voie à suivre proposée est la suivante:
 - Faciliter la mise en œuvre des recommandations par une meilleure adéquation entre le niveau des ressources et les ambitions affichées pour transformer l'Afrique
 - ✓ Ceci appelle à la prise de mesures plus ambitieuses pour assurer l'adéquation entre les ressources et le niveau d'ambition affiché en vue de parvenir à réaliser la Vision d'une Afrique plus intégrée, prospère, pacifiée et représentant une force dynamique dans le concert des Nations.
 - Renforcer l'appropriation par les États membres des recommandations du CTS.

- ✓ La mise en œuvre réussie des recommandations adoptées lors des CTS appelle à une collaboration plus étroite entre la Commission, ses organes, les CER et les États membres. Toutefois, le rôle des États membres est plus important dans ce processus dans la mesure où ils sont en avant-poste dans la mise en œuvre opérationnelle des recommandations adoptées.
- ✓ Cette collaboration renforcée contribuera à la mise en œuvre réussie des recommandations. Une plus grande cohérence et des responsabilités mieux assumées dans chacun des domaines d'action contribueront à améliorer la collaboration et à renforcer les synergies.
- Redynamiser le fonctionnement du bureau du CTS pour une plus grande implication dans la mise en œuvre des recommandations du CTS.
 - ✓ Une plus grande implication du Bureau du CTS dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des progrès enregistrés permettra à la Commission de mobiliser le pouvoir politique du Bureau pour la formulation de plaidoyer de haut niveau dans les domaines où une telle intervention est nécessaire.
 - ✓ Le Bureau pourrait de ce point de vue se réunir une ou deux fois au cours de l'année, à l'appel de la Commission pour examiner les progrès accomplis et proposer des mesures correctives pour relever les défis rencontrés. De plus, il est important de mettre en œuvre un mécanisme de communication efficace et régulier entre la Commission et les membres du Bureau du CTS.



**Suivi de l'état de la mise en œuvre des recommandations du
3^{ème} Comité technique spécialisé sur
Les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration
Réunion des ministres
7-8 mars 2019
Yaoundé, Cameroun**

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
I.	Politiques publiques de transformation productive				
1	Accélérer le développement des compétences dans des domaines divers et pertinents aux niveaux local, national, continental et international afin d'augmenter la productivité, la capacité d'innovation et la compétitivité du secteur industriel et agro-industriel en Afrique	CUA/ACBF	La CUA a organisé une session dédiée intitulée «Renforcer l'esprit d'entreprise chez les jeunes et les femmes pour aider à transformer les économies en Afrique» le 6 novembre 2019 lors du 11 ^{ème} Forum du secteur privé qui s'est tenu du 6 au 8 novembre 2019 à Antananarivo, Madagascar, et une session de formation	Nécessité d'un soutien accru des États membres au leadership politique et d'un financement adéquat du programme.	Rapport et déclaration du 11 ^{ème} Forum du secteur privé de l'UA

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
			spéciale pour les jeunes et les femmes entrepreneurs en marge du 11 ^{ème} Forum du secteur privé qui s'est tenu du 3 au 5 novembre 2019 à Antananarivo, Madagascar.		
2	Évaluation de la transformation productive en Afrique et mise en place d'une plateforme de partage d'expériences sur les stratégies de transformation productive réussies mises en œuvre à l'intérieur et à l'extérieur du continent afin de capitaliser sur les expériences passées et d'identifier les domaines industriels ayant connus des succès dans les pays	CUA	La CUA a entamé le processus d'évaluation des capacités productives de l'Afrique lors du Forum du secteur privé de l'UA sur le thème << Transformer les économies africaines grâce à la mobilisation du secteur privé et à la capitalisation des expériences d'autres régions du monde >>.		Rapport et déclaration du 11 ^{ème} Forum du secteur privé de l'UA
3	Promouvoir l'esprit d'entreprise grâce à l'accès aux services financiers pour le développement des compétences et à une énergie abordable pour renforcer les capacités productives de l'Afrique	CUA/CER /États membres	La CUA a organisé une session de formation pour les jeunes et les femmes entrepreneurs en marge du 11 ^{ème} Forum du secteur privé qui s'est tenu le 6-8 novembre 2019 à Antananarivo, Madagascar	Nécessité d'un soutien accru des États membres au leadership politique et d'un financement adéquat du programme.	Rapport et déclaration du 11 ^{ème} Forum du secteur privé de l'UA

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
4	Améliorer l'efficacité des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels existants grâce à une meilleure gouvernance à l'appui des politiques publiques de transformation productive	CUA / États membres	Dans le prolongement des efforts antérieurs, la CUA a discuté avec les États membres et les entrepreneurs africains du type de soutien nécessaire pour améliorer le climat réglementaire et d'investissement des entreprises en Afrique lors du 11e Forum du secteur privé	Nécessité d'un soutien accru des États membres au leadership politique et d'un financement adéquat du programme.	Rapport et déclaration du 11e Forum du secteur privé de l'UA
5	Promouvoir les investissements transfrontaliers pour développer des projets régionaux dans les domaines de l'énergie, des eaux transfrontalières, des technologies de l'information et de la communication, ainsi que des chaînes de valeur et du commerce	AU / RECs / États membres	La CUA a organisé une session du 11e Forum du secteur privé afin de promouvoir «le cofinancement des investissements dans les secteurs clés de la transformation africaine et le financement alternatif pour le secteur privé».	Besoin de plus de solutions de financement pour les femmes, les jeunes entrepreneurs et les PME pour aider les entrepreneurs à accéder aux garanties de prêt, à la microfinance et à une gamme d'instruments et de marchés alternatifs. Besoin de lancer une plateforme de paiements transfrontaliers en monnaie locale pour faciliter le commerce transfrontalier. Besoin d'une plus grande entreprise parmi les banques commerciales du continent, les IFD pour soutenir les	Rapport et déclaration du 11e Forum du secteur privé de l'UA

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
				grands projets, ainsi que les financiers internationaux.	
II.	État de l'intégration régionale				
6	Explorer des mécanismes efficaces pour rationaliser les activités des CER	UA-CER	<p>La mise en œuvre est en cours suite également à la recommandation contenue dans le rapport 2019 sur l'intégration africaine qui a recommandé la rationalisation des CER adoptée par les chefs d'État lors de la première réunion de coordination annuelle.</p> <p>Il devrait proposer des mécanismes efficaces de rationalisation des activités des CER dans le rapport 2020.</p>	Il convient de noter que la rationalisation des CER reste un sujet hautement politique car les États membres sont attachés à leur programme national de développement qui guide leur choix d'appartenir à différentes CER.	<p>Une étude technique est prévue en 2020 pour analyser l'impact de la multi-appartenance sur le processus d'intégration.</p> <p>Entre-temps, la CUA mènera une campagne de sensibilisation pour indiquer que certaines étapes de l'intégration ne peuvent être atteintes si un État membre appartient à plusieurs CER.</p>
7	Mettre en œuvre le protocole sur la libre circulation des personnes et le marché unique africain du transport aérien	États membres	La mise en œuvre est en cours	Barrières non physiques et non tarifaires à la libre circulation des personnes et des biens et fonctionnement non efficace des institutions de la Décision de Yamoussoukro (YD)	

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
8	Produire un bulletin semestriel d'intégration régionale et un rapport annuel d'intégration régionale	CUA / Département des affaires économiques	Mis en œuvre. La note conceptuelle a été rédigée et partagée avec toutes les CER. La rédaction de la première édition du bulletin a été finalisée et mise à disposition pour le 4ème STC.	Nil	La 2e édition du bulletin sera produite avant décembre 2020
9	Organiser une réunion d'experts des États membres et des CER pour examiner et internaliser le projet d'indice d'intégration régionale multidimensionnelle africaine avant qu'il ne soit utilisé comme outil de suivi et d'évaluation pour évaluer l'intégration régionale en Afrique	CUA / Département des affaires économiques	En cours. Deux (2) ateliers de formation ont été organisés (à Lusaka avec les États membres du COMESA et de la SADC, et à Arusha avec les États membres de la CAE). Ces deux ateliers ont couvert 16 pays.	La décision a été prise au cours de l'année, donc aucun budget n'a été spécifiquement alloué pour sa mise en œuvre.	2 ateliers de formation supplémentaires sont prévus en 2020 pour les États membres de la CEDEAO, de l'UMA et de la CENSAD
10	Les États membres et les CER nommeront des points focaux spécifiques en charge de l'intégration et produiront des informations statistiques en vue de mettre à jour chaque année l'indice d'intégration régionale multidimensionnelle	CUA/ CER / États membres	Mis en œuvre. Toutes les CER ont désigné des points focaux pour la collecte de données sur l'AMRII et le rapport 2020 sur l'intégration africaine.	En matière d'intégration régionale, la direction des affaires économiques travaille avec les CER. Ce sont donc les CER qui doivent se coordonner avec les États membres. Ensuite, les CER communiqueront à l'AUC les points focaux de l'EM.	Une liste complète des points focaux EM sera finalisée en 2020
11	Mettre en place un mécanisme de sensibilisation pour sensibiliser les États membres et les citoyens, y compris les femmes et les jeunes,	CUA/CER	La note conceptuelle du Forum africain sur l'intégration 2020 a été	La décision a été prise au cours de l'année, donc aucun budget n'a été spécifiquement alloué pour sa mise en œuvre.	La Commission a obtenu un budget pour la première édition du forum qui

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
	aux questions d'intégration par le biais d'un forum annuel d'intégration qui comprendra des professionnels, des universitaires, des femmes, le secteur privé, la diaspora et d'autres parties prenantes africaines		rédigée et partagée avec les CER.		se tiendra au 2ème trimestre 2020
III.	Institutions financières de l'Union africaine				
12	Élaborer une stratégie sur la façon d'accélérer la signature et la ratification des instruments juridiques des institutions financières africaines à présenter au quatrième CTS sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration	CUA / Département des affaires économiques	L'élaboration de la stratégie est en cours.		
13	Réviser les délais de création de la Banque centrale africaine (ACB) en utilisant le rapport de l'AACB sur le raffinement des critères de convergence du Programme de coopération monétaire africain comme document de référence	CUA/ABCA	CUA/ABCA	Les délais ont été révisés en fonction de l'AMCP.	Aucune
IV.	Affinement des critères de convergence du Programme de coopération monétaire africain (AMCP) et proposition d'un cadre de suivi et d'un mécanisme d'examen par les pairs pour la convergence macroéconomique				
14	Les examens devraient être entrepris conjointement par la CUA et le Secrétariat de l'Association des banques centrales africaines (AACB); et	CUA/ABCA			

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
15	Le programme de convergence est aligné sur celui des CER, inclut le PIB par habitant comme deuxième critère et que l'AACB et la CUA travaillent ensemble pour fournir le soutien nécessaire aux États membres afin qu'ils respectent les critères de convergence fixés	CUA/ABCA	La CUA et l'ABCA ont organisé une réunion avec les CER pour assurer l'alignement des programmes à Niamey en juillet 2019. La Commission a poursuivi ses réunions avec les CER individuelles tout au long de l'année.	Pas toutes les CER ont assisté à la réunion de Niamey en raison d'horaires contradictoires. Les contraintes budgétaires peuvent ne pas permettre des réunions avec toutes les CER.	La Commission organisera une nouvelle réunion avec toutes les CER et l'ABCA.
V.	Rôle des marchés des capitaux dans la mobilisation des ressources intérieures en Afrique				
16	Sensibiliser en encourageant les États membres à mettre en place des bourses nationales et régionales, y compris le développement de marchés obligataires dynamiques, et à accélérer la création de la Bourse panafricaine	AUC/ASEA	L'AUC et l'ASEA travaillent ensemble pour sensibiliser à l'importance des bourses de valeurs. Les deux parties collaborent également au projet de liaison des échanges africains et à la création du PASE.	Ressources limitées pour organiser des événements de sensibilisation parmi les États membres.	
VI.	Appui du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) aux États membres dans le domaine des agences de notation				
17	Élaborer une proposition concrète concernant le soutien aux États membres concernant les agences internationales de notation de crédit (ICRA) et mener une étude de faisabilité sur la création d'une agence africaine de notation de crédit à présenter au quatrième CTS sur les finances, les affaires	CUA/MAEP	Un projet de cadre politique sur le soutien du MAEP aux États membres sur l'ICRA a été élaboré. Le mandat de l'étude de faisabilité sur la création d'une agence africaine de notation de crédit est		Manque de ressources financières suffisantes

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
	monétaires, la planification économique, et intégration		élaboré et sa mise en œuvre est en attente en raison du financement.		
18	Soumettre la proposition sur le thème du sommet de l'UA 2021 au Comité ministériel sur l'Agenda 2063, qui a pour mandat d'examiner les thèmes annuels	CUA			
VII.	Premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 S&E				
19	Renforcer les capacités de suivi et d'évaluation aux niveaux national, régional et continental	CUA / CER / États membres	Un atelier technique visant à faciliter la formation des États membres et des CER sur l'utilisation et l'application des modèles et formats nécessaires est prévu en novembre 2019.	Le financement	Les institutions de l'équipe spéciale doivent apporter des contributions financières pour soutenir le processus
20	Établir des mesures pour faire respecter les activités de déploiement conjointes et assurer l'engagement actif et la participation de tous les membres de l'équipe spéciale	CUA	L'équipe de travail conjointe de suivi et d'évaluation du soutien a tenu une réunion technique en juin 2019 avec la participation de tous les CER et des membres de l'équipe de		

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
			travail, ce qui a abouti à la révision complète du Manuel des indicateurs de base de l'Agenda 2063 FTYIP		
21	Préparer le rapport semestriel de performance continentale;	AUC/NEPAD	Les processus préliminaires de consolidation et d'analyse des données ont commencé et se poursuivront jusqu'en novembre. Un projet de rapport devrait être présenté au Comité ministériel de l'Agenda 2063 en décembre 2019.		
VIII.	Développement statistique en Afrique				
22	Établir un mécanisme de coordination efficace aux niveaux national, régional et continental, conformément au système statistique international, avec des définitions des rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes	CUA / Département des affaires économiques	Le Département des affaires économiques avait organisé le Comité Africain de Coordination Statistique le 21 novembre 2019 consécutivement à la réunion statutaire du CoDG. Il a été convenu de se réunir deux fois par an pour une meilleure coordination des		

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
			<p>activités prévues et une mise en œuvre efficace. Il a été convenu de poursuivre l'appel Skype en continu.</p> <p>Les TDR du comité de coordination seront développés et validés par leurs membres</p>		
23	Mobiliser des ressources adéquates et durables pour les activités statistiques et inviter les États membres à mettre en œuvre la décision de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA d'allouer 0,15% de leur budget national aux statistiques	CUA, BAD, CEA, ACBF, CER	<p>AUSTAT avait élaboré un mandat pour le recrutement d'un consultant afin d'élaborer une stratégie de mobilisation de ressources durables pour STATAFRIC.</p> <p>AUSTAT avait mobilisé un fonds de SIDA pour la mise en œuvre du programme CUA / Statistics Sweden sur le renforcement des capacités en matière de statistiques des migrations.</p> <p>L'AUC avait envoyé une note verbale aux États membres de l'UA sur la</p>	Engagement des États membres de l'UA	

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
			mise en œuvre de la décision HSG. Seuls Maurice et le Mali ont répondu positivement et ont déjà mis en œuvre l'allocation de 0,15% de leur budget à leurs systèmes statistiques nationaux.		
24	Élaborer une stratégie de diffusion, de communication et de visibilité des données statistiques au niveau continental.	CUA / CER / Les partenaires	AUSTAT a commencé à travailler sur le mandat pour l'élaboration de la stratégie. De plus, AUSTAT a entamé une négociation avec des partenaires pour la mobilisation de ressources pour le développement de la stratégie.	Manque de fonds	
IX.	État et progrès du financement de l'Union				
25	Trouver un mécanisme pour partager les documents du Comité F15 avec d'autres ministres des finances de tous les États membres de l'UA.	CUA			
X.	Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)				

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
26	Entreprendre les processus nécessaires pour accélérer la ratification de l'accord de la ZLECAf	CUA-DIT/ États membres	Cinquante-quatre (54) des cinquante-cinq (55) États membres de l'Union africaine ont signé l'accord et 28 des 54 qui l'ont signé l'ont ratifié.	Ressources insuffisantes pour déployer des activités de plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes	Il est nécessaire de mobiliser des ressources adéquates pour atteindre tous les États membres afin de les aider dans leurs processus nationaux de ratification.
27	Soutenir le développement du système panafricain de paiement et de règlement numérique	CUA-DTI / Afreximbank / ABCA	Le système panafricain de paiement et de règlement numérique a été lancé lors du 12e sommet extraordinaire de l'UA qui s'est tenu le 7 juillet 2019 à Niamey, au Niger. Il a été lancé comme l'un des outils pour aider à la mise en œuvre de la ZLECAf	La plupart des parties prenantes peuvent ne pas savoir comment ce système fonctionnera, ce qui peut affecter son adoption et sa mise en œuvre.	Il est nécessaire que la CUA-DTI, Afreximbank et l'ABCA travaillent ensemble pour vulgariser ces systèmes auprès de toutes les parties prenantes, en particulier le secteur privé qui en sont les principaux bénéficiaires.
28	Continuer à soutenir les processus de la ZLECAf aux niveaux national, régional et continental en allouant des ressources adéquates selon les besoins	CUA-DTI / États membres	Des ressources sont mobilisées pour soutenir les processus nationaux, régionaux et continentaux de la ZLECAf	Veiller à ce que tous les processus soient correctement programmés et dotés de ressources.	Il est nécessaire de développer des moyens innovants de mobiliser des ressources pour soutenir les processus de la ZLECAf

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
29	Soutenir et suivre activement la phase II des négociations de la ZLECAf sur les investissements, la politique de la concurrence et les droits de propriété intellectuelle	États membres	Les préparatifs des négociations de la phase II sont en cours.	Ressourcement du processus de finalisation des négociations de la phase II	Il est nécessaire de développer des moyens innovants de mobiliser des ressources pour soutenir les processus de la phase II de la ZLECAf
30	Fournir un soutien technique aux États membres dans l'élaboration des stratégies nationales de la ZLECAf	CUA-DTI / CEA	Seize (16) États membres ont reçu des consultants pour aider à l'élaboration de stratégies nationales de la ZLECAf par le biais de la CEA	Personnel technique insuffisant à consacrer à tous les États membres pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales	Des efforts sont déployés pour développer un projet qui couvrira l'ensemble des membres de l'UA sur la base de la demande. Formation d'experts commerciaux nationaux à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies commerciales et liées au commerce
31	Continuer à renforcer le travail de plaidoyer sur la ZLECAf afin d'encourager les autres États membres à signer et ratifier l'accord.	CUA/DTI	La direction de la CUA a entrepris environ 6 visites dans les États membres ainsi qu'au Parlement panafricain pour les encourager à signer et ratifier	Ressources insuffisantes pour déployer des activités de plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes	Il est nécessaire de mobiliser des ressources adéquates pour atteindre tous les États membres afin de les aider dans

	Recommandation	Organe Responsable /Département/ Unité	État de mise en œuvre	Défis	Remarques
			l'accord. Ce processus est en cours		leurs processus nationaux de ratification.

